

LES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES BRUTS

1^{ère} région exportatrice de produits agricoles bruts en France

En 2019, la région Occitanie est la 1^{ère} région exportatrice de produits agricoles bruts en France, représentant 16 % de la valeur des exportations nationales, principalement en « grandes cultures » et en « légumes ».

La balance du commerce extérieur régional de produits agricoles bruts est déficitaire (2,5 milliards d'euros d'exportations contre 2,8 milliards d'importations). Les postes des grandes cultures et des légumes représentent 59 % de la valeur des exportations d'Occitanie. L'Espagne est le pays avec lequel les échanges sont les plus importants.

En mars 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a entraîné une contraction des échanges, en particulier des importations.

En 2019, les exportations de produits agricoles bruts représentent le 2^{ème} poste en valeur d'exportation de la région tous secteurs confondus.

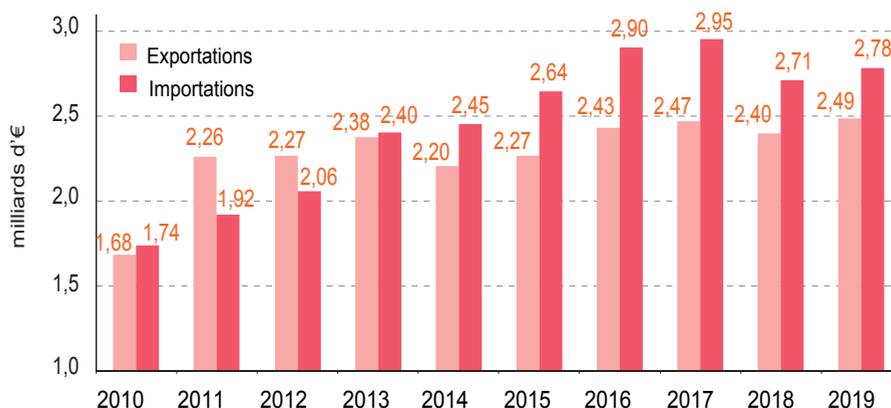
Le déficit de la balance commerciale régionale tend à se réduire depuis 2017, grâce notamment à l'augmentation des exportations d'animaux vivants, de grandes cultures et de légumes.

Les grandes cultures et les légumes représentent 59 % de la valeur des exportations de produits agricoles bruts d'Occitanie

Avec 784 millions d'euros en 2019, les grandes cultures représentent le premier poste régional d'exportation avec 32 % de la valeur totale des produits agricoles exportés.

Le solde commercial pour les grandes cultures est positif avec

Graphique 1 - Balance commerciale de produits agricoles bruts en Occitanie



Source : DGDDI

350 millions d'euros d'excédent en 2019. Entre 2015 et 2019, les exportations de grandes cultures ont augmenté de 3,2 % par an en moyenne.

Les légumes sont le second poste le plus exporté de la région avec 685 millions d'euros. Cette valeur représente près de 28 % de la valeur totale des produits agricoles bruts exportés d'Occitanie. Entre 2015 et 2019, les exportations de

légumes ont augmenté de 5 % par an en moyenne. Cependant, le solde commercial reste très fortement déficitaire de près de 533 millions d'euros en 2019.

On notera le solde très positif de la balance commerciale concernant le poste animaux vivants avec 445 millions d'euros d'excédent en 2019.

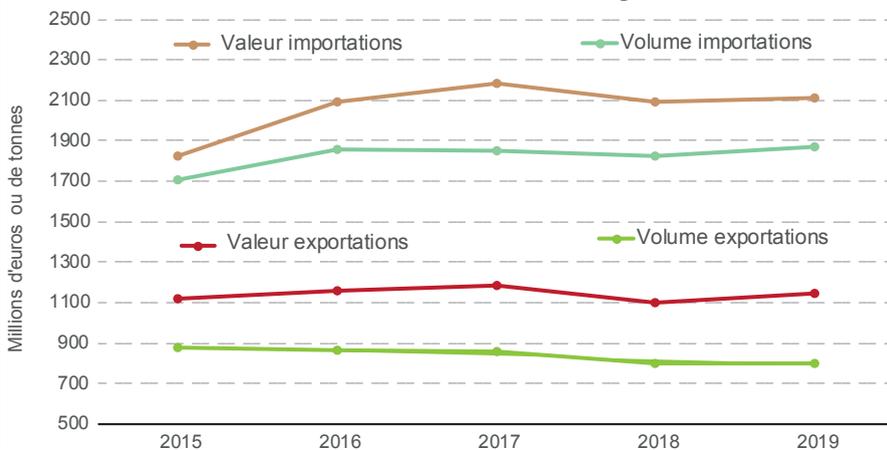
Graphique 2 - Balance commerciale par groupe de produits agricoles bruts en Occitanie



Source : DGDDI

Zoom sur la filière fruits et légumes

Graphique 3 - Le commerce extérieur des fruits et légumes en Occitanie



Source : DGDDI

La balance commerciale de la filière fruits et légumes est fortement déficitaire. En 2019, le montant des exportations est de 1,1 milliard d'euros contre 2,1 milliards d'euros d'importations.

En 2019, la Suisse est la première destination pour les fruits et légumes d'Occitanie avec 211 millions d'euros pour 109 milliers de tonnes.

L'Allemagne est la deuxième destination avec 162 millions d'euros pour 109 milliers de tonnes.

Enfin l'Espagne est le troisième destinataire avec 160 millions d'euros de fruits et légumes exportés d'Occitanie pour 152 milliers de tonnes.

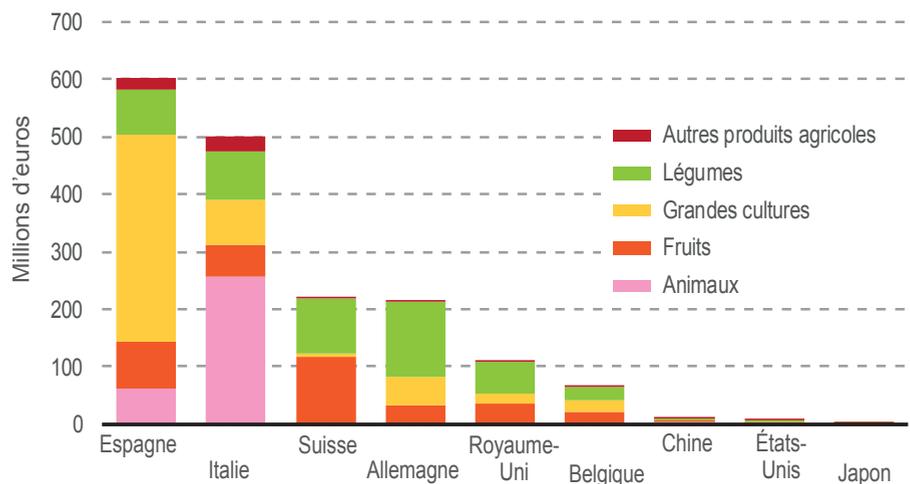
Principaux pays importateurs des produits agricoles bruts d'Occitanie

Les pays de l'Union européenne (UE) sont les clients majeurs de l'Occitanie avec près de 3/4 de la valeur totale de produits agricoles bruts régionaux exportés vers l'UE.

L'Espagne, l'Italie et la Suisse sont les principales destinations export des productions agricoles brutes de l'Occitanie en valeur.

L'Espagne est la première destination des produits agricoles bruts d'Occitanie. Ce pays accueille près du quart (avec 601 millions d'euros en 2019)

Graphique 4 - Les exportations de produits agricoles bruts en 2019 pour les principales destinations



Source : DGDDI

de la valeur totale des exportations de produits agricoles bruts d'Occitanie. Ces exportations de la région vers l'Espagne sont constituées principalement de grandes cultures (362 millions d'euros), de fruits (81 millions d'euros) et de légumes (78 millions d'euros).

La Suisse est destinataire de près de 9 % (222 millions d'euros) de la valeur totale des exportations de produits agricoles bruts de la région, principalement des fruits et légumes.

Principaux pays exportateurs de produits agricoles bruts vers l'Occitanie

Avec 1,3 milliard d'euros en 2019, l'Espagne est le premier pays exportateur de produits agricoles bruts vers la région Occitanie. Ce pays représente près de 46 % de la valeur totale des importations des produits bruts agricoles par l'Occitanie. Ces importations provenant d'Espagne sont constituées principalement de fruits et de légumes avec respectivement 608 et 587 millions d'euros.

Avec 652 millions d'euros, le Maroc est le second pays exportateur de produits agricoles bruts vers l'Occitanie. Cependant, les produits provenant principalement d'Espagne et du Maroc dédouanés sur le marché Saint-Charles International, sont comptabilisés en Occitanie, même s'ils ne sont qu'en transit.

Zoom sur le commerce de produits agricoles bruts de l'Occitanie avec le Japon

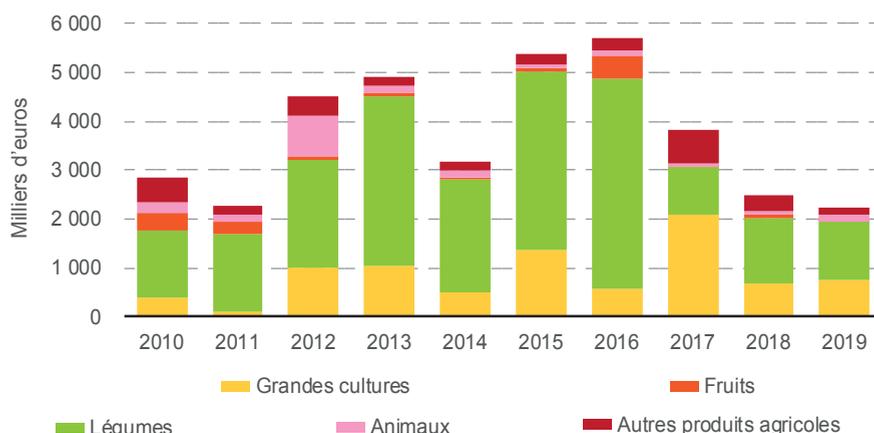
La balance du commerce extérieur régional de produits agricoles bruts avec le Japon est structurellement excédentaire.

Depuis 2016, on note une forte diminution des exportations de produits agricoles bruts de la région vers le Japon.

Entre 2016 et 2019, cette diminution des exportations est de 26 % par an en moyenne en valeur. Cependant sur cette même période, les volumes ont augmenté de 63 % par an en moyenne.

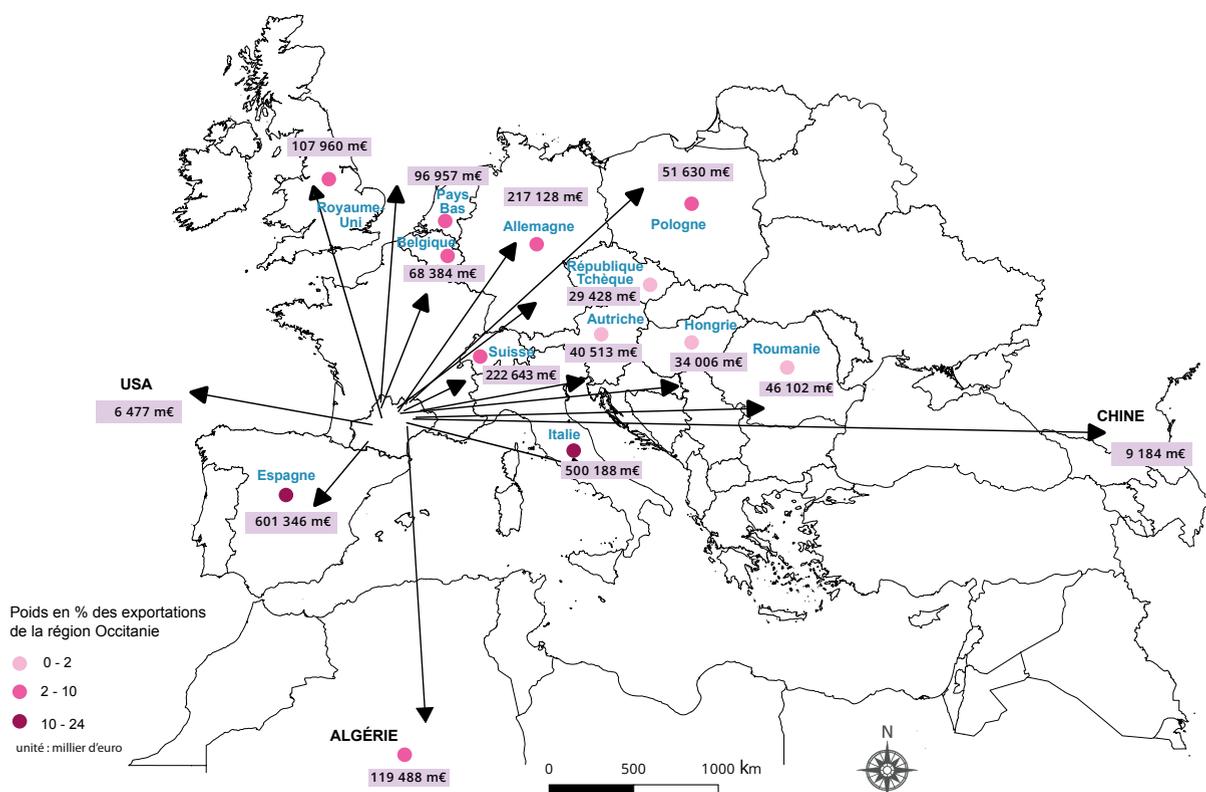
Les produits agricoles bruts de la région les plus exportés vers le Japon sont les légumes pour 1,2 million euros et les grandes cultures pour 745 milliers d'euros.

Graphique 5 - Les exportations de produits agricoles bruts d'Occitanie vers le Japon en 2019



Source : DGDDI

Carte 1 - Les exportations de produits agricoles bruts d'Occitanie vers les principales destinations en 2019



Sources : ©IGN BD CARTO® - Données DGDDI

Définitions

- **DGDDI** : direction générale des douanes et des droits indirects. La liste des produits agricoles bruts correspond à l'intitulé de la section « Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » de la nomenclature CPF4 disponible à cette adresse : <https://www.insee.fr/fr/information/2493496>
- **Exportations** : les exportations sont déterminées à partir du lieu de départ des marchandises. La région de départ considérée (Occitanie) peut être différente de la région du siège social de l'entreprise qui exporte. Les produits exportés de la région ne sont pas exclusivement des biens produits dans la région. Certains produits peuvent avoir été transformés ou conditionnés en Occitanie avant d'en être exportés. Leur valeur est calculée franco à bord à notre frontière.
- **Importations** : de la même manière que pour les exportations, les importations sont déterminées à partir du lieu d'arrivée des marchandises et non pas du siège social de l'entreprise qui importe. Leur valeur est calculée coût, assurance et fret compris jusqu'à notre frontière nationale.
- **Balance commerciale** : la balance commerciale est le compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. En France, la balance commerciale ne couvre que les biens et non les services. L'information sur les échanges de marchandises est collectée sur la base de déclarations d'échanges de biens pour les échanges avec les 27 autres États membres et des déclarations en douane pour les échanges avec les pays tiers. Sont exclus, les échanges intracommunautaires d'opérateurs non soumis à l'obligation déclarative statistique (inférieurs au seuil de 460 000 euros)

POUR EN SAVOIR PLUS

«Les exportations de vins produits dans la région Occitanie – Bilan 2019»

DRAAF Occitanie - Juin 2020

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/R76Es2001/detail/>

«En 2019, l'excédent agroalimentaire progresse mais les échanges avec l'Union européenne sont désormais déficitaires»

Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2020/355 - Avril 2020

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/SynCex20355/detail/>

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt Occitanie

Service régional de l'information statistique économique et territoriale

Cité administrative – Bât. E – Bd Armand Duportail
31074 Toulouse cedex

Téléphone : 05 61 10 61 66

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

Directeur : Florent Guhl

Directeur de la publication : Vincent Darmuzey

Rédacteurs : Pauline Buffard, Nicolas Mas

Composition : Barbara Deltour

Dépot légal : À parution

ISSN : 2729-4374

© Agreste 2020